



# Le P'tit Echo Espartignacois

## DECEMBRE

### 2025

Jean-Michel FAUGERAS, Maire

et le Conseil Municipal d'ESPARTIGNAC

ont l'honneur de vous convier à la cérémonie des vœux

Samedi 24 Janvier 2026

à 11 h

à la salle communale du Bourg, 20 impasse des instituteurs

Merci de bien vouloir confirmer votre présence :

☎ 05 55 73 23 02 ou par mail à [mairie.espartignac@wanadoo.fr](mailto:mairie.espartignac@wanadoo.fr)



### HORAIRES DU SECRETARIAT

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h

Mercredi et Samedi : de 9 h à 12 h

Pour nous joindre :

☎ 05 55 73 23 02

Email : [mairie.espartignac@wanadoo.fr](mailto:mairie.espartignac@wanadoo.fr)

Site internet : [www.espartignac.correze.net](http://www.espartignac.correze.net)



## *Editorial du maire*

Chères Espartignacoises, chers Espartignacois,

Le Maire étant tenu, sur les conseils de la Préfecture, à ne pas communiquer sur le bilan de cette mandature je vous prie de bien vouloir m'excuser par avance d'être respectueux de ma hiérarchie.

Néanmoins je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal auront lieu le Samedi 24 Janvier à 11 h à la salle communale.

Jean-Michel FAUGERAS



## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2025



Comme tous les ans, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts afin d'y célébrer l'Armistice de la Première Guerre mondiale et honorer la mémoire des soldats engagés dans les conflits.

Nous étions un peu plus nombreux que les autres années. Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie au DOLMEN.



## EAU

Dans le cadre de la modernisation des réseaux d'eaux, action groupée avec la communauté d'Uzerche, nous venons de terminer l'installation de la télésurveillance du château d'eau et des compteurs de sectorisations dans le but de mieux contrôler la consommation et par conséquent les fuites éventuelles.

## CONCOURS DU PLUS BEAU JARDIN

Comme chaque année, ce concours s'est déroulé sans quelques difficultés à cause des températures élevées. Malgré les aléas de la météo, nos jardiniers nous ont gratifiés de beaux jardins.

Après délibération du jury, différents prix ont été attribués. La liste des participants est Mme CLAUX et MM COMBY, DEMONJEAN, DESAGUILLER, FAURE et MONZAUGE.

Nous remercions chaleureusement les établissements SUPER U, BRICOMARCHE, KIRIEL AGRICENTRE DUMAS et la boulangerie SAUTE.

## LOGEMENT PRESBYTERE

Suite au départ du locataire, la commune a entrepris des travaux de rénovation concernant une mise aux normes électriques, réfection des peintures intérieures et extérieures, réhabilitation complète de la salle de bain. Ce logement, qui comprend trois chambres est destiné de préférence à un couple avec des enfants.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune est soumise au recensement de l'Insee à compter du 15 janvier 2026. L'agent recenseur est M. Patrick Condat. Ce dernier est muni d'une carte officielle d'agent recenseur et nous vous demandons de lui réserver le meilleur des accueils.



## AUVENT LOGEMENT ECOLE

L'entreprise GATIGNOL a terminé l'installation d'un auvent sur la terrasse du logement de l'école.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Vous allez être recensé(e) cette année.**

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

J'ai désigné **Monsieur Patrick CONDAT, agent recenseur** qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). **Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête.**

**Votre participation est essentielle.** Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

**Vous pourrez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026  
sur le site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)**

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** :  
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

## VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES !



- En ligne : jusqu'au 4 février 2026
  - En mairie : jusqu'au 6 février 2026
  - Vérifiez votre situation électorale
  - Pour vous inscrire ou vérifier votre situation : rendez-vous sur le site officiel [service-public.fr](http://service-public.fr), ou à l'accueil de la mairie
- N'hésitez pas à partager cette information autour de vous.

# Elections municipales Mars 2026

**Les règles changent  
pour les communes de moins de 1000 habitants**

**Tous les électeurs de notre Commune sont concernés !**

Jusqu'aux dernières élections municipales, chaque électeur d'une commune de moins de 1000 habitants disposait de la possibilité de rayer des noms sur la liste soumise au vote des électeurs. C'était le principe du panachage.

De même, un candidat, dès lors que sa candidature était validée par la Préfecture, pouvait se présenter seul à l'élection municipale.

La [loi n° 2025-444](#) du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité supprime cette spécificité des communes de moins de 1000 habitants.

Aux prochaines élections municipales, un même principe s'applique à toutes les communes, quelle que soit leur strate de population : **LE SCRUTIN DE LISTE À DEUX TOURS.**

Dès lors, **RAYER** le nom d'un **CANDIDAT** n'est **PLUS POSSIBLE**, **sous peine de nullité de votre bulletin de vote.**

### Nouveauté :

La liste des candidats est acceptée en Préfecture même si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins de que l'effectif prévu par la loi, à savoir :

➤ moins de 10 à 499 habitants      effectif légal = 11      **toléré = 9**

Le nouveau conseil municipal sera donc réputé complet, même s'il comporte 1 ou 2 candidats en moins que l'effectif légal.

Et comme pour les communes de plus de 1000 habitants, les listes déposées pourront aussi comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir, de manière à permettre le remplacement d'un conseiller municipal élu sur cette liste en cas de vacance.

**Alors n'oubliez pas, le panachage, c'est fini !**

POUR QUE VOTRE VOTE COMPTE AUX PROCHAINES MUNICIPALES, **VOTEZ UNE LISTE SANS APPORTER DE MODIFICATION À CETTE DERNIÈRE !**

### Liste paritaire ?

Si le 1<sup>er</sup> de la liste est un homme, le 2<sup>ème</sup> est une femme, le 3<sup>ème</sup> un homme, etc.

Si le 1<sup>er</sup> de la liste est une femme, le 2<sup>ème</sup> est un homme, le 3<sup>ème</sup> une femme, etc.

Ce principe s'appliquera aussi à l'élection des adjoints : si le 1<sup>er</sup> est une femme, le 2<sup>ème</sup> est un homme, le 3<sup>ème</sup> une femme, etc. Et inversement !

*En revanche, rien n'interdit d'avoir un maire et un premier adjoint de même sexe !*

## ÉCOLE MARGUERITE NOILLETAS – Actualités de décembre

L'année scolaire a bien démarré pour les 19 élèves de l'école de Ceyrat (4 CE2, 5 CM1 et 10 CM2), déjà pleinement investis dans de nombreux projets qui enrichissent leur quotidien et leurs apprentissages. Dès l'automne, les élèves ont participé à un atelier « Explore le paysage » animé par le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise.

Cette découverte du paysage local s'inscrit dans un projet global sur l'étude des milieux, en lien direct avec le temps fort de l'année : la classe de découverte à Chamonix, programmée du 6 au 12 juin, aux Chalets des Aiguilles.

Une réunion d'information aura lieu en février pour présenter le séjour et remettre les documents nécessaires aux familles.

Le début d'année a également été marqué par deux semaines d'apprentissages intensifs en natation organisées en novembre, au Centre Aqua récréatif de Tulle. A l'issue de ce cycle, tous les élèves ont validé leurs tests (Attestation Savoir Nager en Sécurité en Grand Bassin ou a minima Attestation Pass Nautique).

De même, les élèves ont participé à une randonnée USEP à Vigeois mi-octobre et ont pris part à un cycle "course longue" préparatoire aux cross de secteur et départemental.

Ce dernier s'est déroulé le mercredi 10 décembre au Lac du Coiroux, à Aubazines. Pas moins de huit élèves de Ceyrat étaient qualifiés, et six ont finalement participé à l'épreuve, faisant preuve de courage malgré une météo capricieuse.

Par ailleurs, les mois à venir seront riches en découvertes culturelles : spectacle « *Le Petit Chaperon rouge* » à L'Empreinte de Tulle, concert JMF « *Au rythme des vagues* » à Uzerche en avril, et participation au Prix des Incorruptibles au printemps 2026, pour éveiller le plaisir de lire et le goût de la discussion autour des livres.

La vie des écoliers est aussi ponctuée de moments de sensibilisation : travail autour de la lutte contre le harcèlement tout au long de l'année, interventions d'étudiants en médecine sur le thème de la prévention des addictions et du bon usage des appareils numériques en mars, ainsi que le passage du permis Internet en juin.

Le repas de Noël, partagé le 16 décembre à Saint-Jal, offrira un moment convivial très attendu. Les élèves auront la joie de découvrir une surprise : une représentation de la compagnie locale Soup'Son, intitulée « *On disait qu'il était une fois* ».

Les communes partenaires et l'APE sont chaleureusement remerciées pour leur soutien matériel, technique et financier, qui permet à l'école de mener à bien l'ensemble de ces projets.

L'école et ses élèves souhaitent à tous les habitants de très belles fêtes de fin d'année.

Sophie Gaudé



## Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

### Petite enfance : un service public renforcé pour toutes les familles du territoire

Quelle que soit leur commune d'habitation, tous les habitants du Pays d'Uzerche peuvent bénéficier d'une offre étoffée de services petite enfance, portée par la communauté de communes. En 2025, plusieurs projets structurants ont vu le jour, au bénéfice de l'ensemble du territoire. Une nouvelle micro-crèche à Vigeois

À Vigeois, le chantier de la future micro-crèche intercommunale, située rue du Pré de l'Homme, avance à bon rythme. Cette nouvelle structure, qui ouvrira ses portes début 2026, proposera 12 places pour les enfants de 10 semaines à 4 ans. Équipée d'un système de chauffage géothermique et conçue dans une logique de sobriété énergétique, la micro-crèche bénéficie d'un financement public à hauteur de 80 % (CAF, État, Département, Europe, ADEME...).

Elle complètera l'offre d'accueil déjà existante, notamment la crèche d'Uzerche, gérée par le CIAS, et les nombreuses assistantes maternelles du territoire. Le gestionnaire retenu, Vyv3 Cœur d'Aquitaine, assurera le fonctionnement de la structure, avec un accueil souple et modulable, pour répondre aux besoins des familles.

### À Uzerche, des travaux pour plus de confort à la Maison de l'enfance

La Maison de l'enfance, située à Uzerche, fait elle aussi peau neuve. Objectif : améliorer le confort thermique du bâtiment pour les utilisateurs de la crèche et du centre de loisirs. La couverture a été remplacée et l'isolation de la toiture entièrement revue.

### Espace Familles et LAEP : des services pour tous

En complément des structures d'accueil, l'Espace Familles du Pays d'Uzerche (basé à Vigeois) accompagne les parents, futurs parents et professionnels : il propose, en plus du Relais Petite Enfance, des permanences administratives, des ateliers gratuits et des temps d'échange sur la santé, la motricité, le développement de l'enfant... Ce service s'adresse à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune.

Enfin, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) accueille gratuitement les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte, à Uzerche (lundis de 9h30 à 11h30) et Vigeois (jeudis de 16h30 à 18h30). Aucun rendez-vous n'est nécessaire. Ces temps de partage sont propices aux échanges entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance. En investissant dans des équipements modernes et accessibles à tous, la communauté de communes du Pays d'Uzerche affirme son engagement pour la petite enfance. Tous ces services sont ouverts à l'ensemble des habitants du territoire, qu'ils résident à ESPARTIGNAC ou ailleurs.

**Informations complémentaires :** Espace Familles au 06 29 88 56 52 ou [espacefamilles@paysduzerche.fr](mailto:espacefamilles@paysduzerche.fr)

### TIC'nav : un service de transport à la demande pour tous

La communauté de communes, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, propose à tous les habitants d'ESPARTIGNAC et de l'ensemble du territoire, un service de transport public sur réservation : le TIC'nav. Accessible au départ de chez vous, ce service vous permet de vous rendre facilement dans différents lieux du Pays d'Uzerche, sans avoir besoin de posséder de véhicule personnel.

#### Que permet le TIC'nav ?

Le TIC'nav dessert plusieurs destinations utiles de façon régulière : Les maisons France Services (Les Trois-Saints, Perpezac-le-Noir), Les cabinets médicaux (Masseret, Vigeois, Uzerche, Perpezac-le-Noir), Les aires de covoiturage (Galavière à Masseret, Balladours à Vigeois), La gare SNCF d'Uzerche, Des lieux à vocation sociale comme les Restos du Cœur, l'Espace Familles de Vigeois, l'accueil de jour de l'EHPAD d'Uzerche ou encore, à partir de 2026, le pôle Ados "L'Entre Deux" à Uzerche, Des destinations estivales en juillet et août : plans d'eau du territoire et piscine d'Uzerche.

#### Comment ça fonctionne ?

Le TIC'nav est un service sur réservation : il suffit de réserver votre trajet au plus tard la veille avant 17h :

- Par téléphone : 0970 870 870 (prix d'un appel local) ; le service de réservation téléphonique est ouvert du lundi au samedi, entre 8h et 19h. Pour les déplacements du lundi, je réserve le vendredi avant 17 h OU via l'application : « Mon TAD Nouvelle-Aquitaine » (disponible sur Android et iPhone).

#### Quels sont les tarifs ?

- 2,30 € l'aller - 4,10 € l'aller-retour, 0,40 € le voyage avec une carte solidaire (Région Nouvelle-Aquitaine).

Le départ a lieu directement depuis votre domicile à ESPARTIGNAC, et le retour se fait au même endroit. Détails des jours et horaires des points de desserte TIC'nav sur [www.paysduzerche.fr](http://www.paysduzerche.fr).

Pour toute question, vous pouvez contacter la communauté de communes du Pays d'Uzerche au 05 55 73 26 53.

### Gérer ses déchets devient plus simple grâce à l'application SIRTOM Infos

Le tri, la collecte et la gestion des déchets du quotidien sont désormais facilités pour les habitants d'ESPARTIGNAC, grâce à l'application mobile gratuite SIRTOM Infos, proposée par le SIRTOM de la région de Brive, en charge de l'enlèvement des ordures ménagères en Pays d'Uzerche.

Ce nouvel outil numérique a été conçu pour vous accompagner au quotidien dans une démarche simple, pratique et durable.

L'application vous informe en temps réel sur les jours de collecte dans votre rue, les éventuelles modifications (fériés, conditions météo, etc.), la localisation des points de tri ou encore les consignes selon le type de déchet. Grâce à un calendrier intelligent, vous ne manquerez plus jamais le passage du camion !

Elle propose aussi :

- Une carte interactive pour repérer les déchèteries, colonnes de tri ou composteurs à proximité d'ESPARTIGNAC; Des notifications personnalisées (rappels, annulations, messages d'alerte) ; Un accès direct aux formulaires en ligne pour demander un badge de tri, signaler un incident ou commander un composteur ;
- Une réduction de 20 % sur vos dépôts en colonne en utilisant un badge nominatif, à demander gratuitement auprès du SIRTOM.

Avec SIRTOM Infos, tous les services liés à vos déchets sont rassemblés dans une seule application, intuitive et accessible depuis votre smartphone. Disponible sur App Store et Google Play. Plus d'informations : [www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)

# SIRTOM INFOS

## LA NOUVELLE APPLI POUR UNE GESTION DE VOS DÉCHETS PLUS SIMPLE QUE JAMAIS !



Disponible **gratuitement sur smartphone** et **consultable sur le site [www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)**, elle vous accompagne au quotidien et vous informe en temps réel.

Cet outil évolutif, grâce à d'autres fonctionnalités prochainement disponibles comme la consultation des levées, a été pensé pour vous aider à trier mieux et réduire vos déchets.



### CALENDRIER INTELLIGENT

**Ne ratez plus jamais le passage du camion !**

L'application vous indique le prochain ramassage de vos bacs et vous propose un calendrier personnalisé des collectes, tenant compte des jours fériés, et s'adapte selon les incidents ou changements ponctuels.



### CARTE INTERACTIVE

**Une cartographie dynamique**

vous permet de visualiser en un coup d'oeil tous les services de proximité : colonnes de tri, composteurs, déchèteries.



### DEMANDES EN LIGNE

**Remplissez les formulaires**

pour gérer vos bacs, acquérir un composteur, demander un badge, déclarer un changement de situation ou un incident de collecte.



### INFOS EN TEMPS RÉEL

**Recevez des notifications personnalisées**

Vous serez informé immédiatement sur votre smartphone des rappels et actualités qui vous concernent comme un report de collecte, une fermeture exceptionnelle de déchèteries ou des consignes spéciales.



### OÙ JETER, OÙ DONNER ?

**Besoin de savoir quoi faire d'un déchet ?**

Grâce à la géolocalisation, l'appli vous guide vers le bon point de collecte et vous rappelle les consignes de tri pour chaque type de déchet.



## 20% DE RÉDUCTION POUR VOS DÉPÔTS EN COLONNE

Le SIRTOM de la région de Brive encourage l'apport volontaire des ordures ménagères dans les colonnes.

Chaque dépôt réalisé via votre badge nominatif bénéficie automatiquement d'une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur. Concrètement, 4 dépôts de 50L en colonnes (soit 200L) coûtent 4,69€, contre 5,28€ pour la collecte d'un bac de 180L. Une économie immédiate et visible sur votre facture, calculée en fonction de vos apports de l'année précédente.

Pour obtenir gratuitement votre badge, il suffit d'en faire la demande en ligne ([www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)), par mail ([sirtom@sirtom-brive.fr](mailto:sirtom@sirtom-brive.fr)), par téléphone (0800 204 054) ou sur place à l'accueil du SIRTOM.



### UN GUICHET UNIQUE DANS VOTRE POCHE

Tous les services liés à vos déchets dans une seule appli, pensée pour être simple, pratique et adaptée à vos besoins.



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

0 800 204 054

Service & appel gratuits



## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VEZERE ARDOISE

### Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine 19240 ALLASSAC

05.55.84.95.66 / [pah@vezereardoise.fr](mailto:pah@vezereardoise.fr) [www.vezereardoise.fr](http://www.vezereardoise.fr)

### Les animations sur la commune

Le jeudi 10 avril, les élèves de l'école de Ceyrat ont participé à un atelier du patrimoine sur la découverte de l'histoire de leur école animé par un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire. Au programme : objets et mobilier scolaire du siècle dernier, échange avec un ancien élève de l'école et atelier d'écriture où les élèves ont recopié la morale du jour à l'aide de porte-plume. Le Pays d'art et d'histoire remercie M. Faugeras pour son aimable participation. Le jeudi 20 novembre, la classe a travaillé sur les paysages de la commune et sur leur histoire.

### Le Pays d'art et d'histoire en 2025

La fête des lumières participative " Les allumés de Vigeois " a réuni plus de 5 000 visiteurs les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des participants et des professionnels qui se sont mobilisés durant plusieurs mois : les 10 artistes locaux, les 105 élèves de l'école et leurs enseignants, les 15 résidents de l'EHPAD, les 30 résidents de l'EPDA du Glandier ainsi que plus d'une centaine de bénévoles et de nombreuses associations locales partenaires. Le livret " Parcours Vigeois ", édité à cette occasion, est disponible gratuitement à la mairie de Vigeois, ainsi que sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire. La prochaine édition aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 février 2026, dans le bourg de Salagnac en Dordogne.

Sur l'année scolaire 2024-2025, plus de 2 300 élèves répartis dans 29 écoles du secteur ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser les élèves à l'architecture et au patrimoine grâce à des activités variées (l'architecture civile et religieuse, les paysages, la forêt...). Ces ateliers sont financés grâce à la cotisation des communes labellisées.

Les animations grand public ont réuni environ 2 000 visiteurs notamment durant les vacances printanières, estivales et automnales ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture.

Le passage de la structure associative en syndicat intercommunal avance en lien avec les services de la préfecture. Les communes labellisées ont toutes délibéré. Le passage en syndicat sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le renouvellement du label pour 10 ans par le ministère de la Culture a été présenté cet automne à la commission de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. La finalisation du renouvellement est prévue courant 2026.

## LOISIRS ET CULTURE

### Bilan des activités 2025

L'association Loisirs et Culture continue gentiment ces rendez-vous mensuels : Un repas / jeux de cartes et un après-midi « Jeu de cartes »

**Le 15 août** Expo d'oiseaux exotiques très fréquentée par les amateurs de belles plumes.

**Le 24 août** Vide-grenier dans une belle ambiance car les gens qui participent se connaissent tous et s'apprécient pour la convivialité qui se dégage autour des divers objets d'occasion à la vente.

Le cochon grillé du **04 octobre** est toujours très apprécié par les convives de l'association et les habitués de l'extérieur.

Le Téléthon du **22 novembre** avec la présence de nos amis marcheurs du PAPSE a rencontré un beau succès avec un moment fort lors du témoignage de cette jeune fille de 17 ans malade des muscles et de sa maman qui nous ont mis les larmes aux yeux pendant l'exposé de leur vie quotidienne.

Et enfin le délicieux repas de Noël préparé par notre cuisinière bénévole Martine qui mérite bien son étoile Loisirs et Culture.

## SIAV

En 2025, le SIAV a poursuivi ses actions GEMAPI sur 66 communes du Bassin de Brive, Pays d’Uzerche, Pays de Lubersac-Pompadour et Tulle Agglo. Sur le terrain, le suivi des débits d’étéage a été assuré sur 16 stations et le suivi thermique ainsi que 5 pêches d’inventaire ou de sauvetage ont été menés avec la Fédération de Pêche. Un inventaire des ouvrages communaux sur cours d’eau a été réalisé, plusieurs interventions d’entretien de la ripisylve ont été effectuées pour sécuriser environ 200 sites face au risque inondation et quatre mares communales ont été restaurées à Chartrier-Ferrière. Les haltes nautiques ont été entretenues et équipées, et le SIAV a apporté son expertise à des acteurs publics et privés.

Le programme pluriannuel Vézère amont-Corrèze, finalisé en 2025, sera opérationnel dès 2026, permettant une gestion cohérente des milieux aquatiques. Le SIAV a participé activement aux instances locales (SAGE, documents de planification, etc.) et a été désigné structure porteuse du site Natura 2000 Vallée de la Vézère d’Uzerche pour 2025-2028.

En matière de sensibilisation, le SIAV a développé des outils pédagogiques sur la GEMAPI (jeux, vidéos, fresques de l’eau), a mis en place une journée de formation avec le CNFPT, a achevé le tour des fresques de l’eau communales et a participé à de nombreuses manifestations locales. La newsletter « Le SIAVEZ-vous » a été relancée pour informer et sensibiliser sur les enjeux de l’eau.

Ces initiatives témoignent du rôle essentiel du SIAV pour la protection et la valorisation de l’eau et des milieux aquatiques sur le territoire. Avec le changement de statuts ainsi que l’arrivée des nouveaux élus, 2026 s’annonce encore plus ambitieuse pour le SIAV, renforçant son rôle au service des collectivités et des citoyens.



SIAV – Syndicat mixte à la carte pour l’aménagement de la Vézère  
[www.sia-v-vezere.fr](http://www.sia-v-vezere.fr) / [accueil@sia-v-vezere.fr](mailto:accueil@sia-v-vezere.fr)  
5 rue des Gaulies 19100 BRIVE LA GAILLARDE / 05.55.17.07.22

## L'AIIDAH, au service des aînés et des personnes en situation de handicap

Basée à Saint-Bonnet-l'Enfantier, sur le canton d'Allasac, l'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des Personnes Handicapées (AIIDAH) accompagne depuis de nombreuses années les habitants du territoire pour faciliter leur quotidien.

Elle est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller départemental du canton d'Allasac et maire de Saint Bonnet L'Enfantier.

L'association propose deux services visant à faciliter le maintien à domicile des personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leur handicap, ouverts à tous sans engagement :

### Le portage de repas

Ce service, géré par Sandra Labonne, permet de recevoir chaque jour un repas complet et équilibré, préparé par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche à partir de menus établis par une diététicienne.

#### *Deux formules sont possibles :*

- Formule gourmande (12 €) : potage, deux entrées, viande ou poisson avec légumes, deux fromages ou produits lactés et un dessert ;
- Formule plaisir (9 €) : entrée, plat complet et dessert.

Le service dessert les cantons d'Allasac, Seilhac-Monédières et Uzerche, ainsi que les communes voisines.

Une cotisation annuelle symbolique de 1 € est demandée.

**Tel : 06 35 29 50 70 – Mail : [aiida@orange.fr](mailto:aiida@orange.fr)**



### Le service mandataire

Dirigé par Blandine Guyonnaud-Pradeaux, ce service aide les personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent employer une aide à domicile.

L'association s'occupe de toutes les démarches administratives : contrats, bulletins de salaire, déclarations sociales, remplacements, fin de contrat.

Les employeurs versent chaque mois des frais de gestion modestes pour ce service.

**Tel : 06 15 26 60 98 – Mail : [mandataire-aiidah@orange.fr](mailto:mandataire-aiidah@orange.fr)**

**L'association fonctionne toute l'année, sans interruption  
et ouvre droit à un crédit d'impôt de 50 % sur les prestations de services à la personne.**

L'équipe de l'AIIDAH est à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 17h, toujours avec bienveillance et disponibilité.

# Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

## AU QUOTIDIEN

### PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

### SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur.** En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.** Conservez vos factures.

### SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès.** Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité.** En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- **Placez en lieu sûr** vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.



Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

### NE COMMETTES PAS D'IMPRUDENCE

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.**
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillason**, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, **évités de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

## AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- **Informez votre entourage** de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- **Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- **Votre domicile doit paraître habité** tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

- ➔ Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- ➔ Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.
- ➔ Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

### **Vous partez en vacances?**

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

**Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :**

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site [service-public.fr](https://service-public.fr) en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



## VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17!

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques**; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).



### AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur:

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
- interdisez l'accès des lieux.

### UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- **Faites opposition auprès de votre banque**, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- **déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie** en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- **déclarez le vol à votre assureur**, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.



#### Pourquoi déposer plainte?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



# Infos pratiques et diverses

Gendarmerie ☎ : 17 ou 05 55 73 10 09

Pompiers (URGENCES) ☎ : 18 ou 112

SAMU ☎ : 15

## COMMERCANTS, ARTISANS, SERVICES ET MICRO ENTREPRISES D'ESPARTIGNAC

Dimitri POUMIER Maçonnerie rue du Sabotier—Ceyrat 19140 ESPARTIGNAC .....	☎ 06 74 42 96 30
Restaurant « LE DOLMEN » M. GOMEZ et Mme DESARNAUD, route des Monédières , Le Bourg .....	☎ 05 87 05 21 65
« ARGTP », Romain GUIDAL : Assainissement, Aménagement extérieur, Terrassement.. Le Bois Lafage .....	☎ 07 86 84 96 20
2 points de charges véhicules électriques 22kW AC. Badge RFID ou paiement par CB/ QR code - Le Gaulhia ....	☎ 06 70 65 09 02 avec boulodrome.
MAM « Haut comme 3 pommes » 830 route de l'Arboretum : hautcommetroispommes19@gmail.com ...	☎ 06 07 91 44 72 et 06 72 74 79 95
Infirmière Libérale Sandrine FROMENTOUX Le Puy la Bleynie .....	☎ 06 27 48 09 31
Salon de coiffure L' Coiff » Le Bourg .....	☎ 05.55.73.72.80
Jardinerie KIRIEL Agricentre DUMAS Rond-point des Balladours.....	☎ 05.55.98.81.00
Volailles fermières : Mme BEEL Le Bois Lafage .....	☎ 06 87 44 63 86
Menuiseries Charpente CAYROU Al Gaulhia .....	☎ 05.55.73.21.85
Couverture SOCCOREZ - Le Cheyrou.....	☎ 05.55.73.19.19
La Ferme de Germain - Le Puy la Bleynie .....	☎ 06 29 43 07 60 élevage de canards gras, vente de produits à la Ferme - marché d'Uzerche le samedi
Transports François CROUCHET La Bleynie .....	☎ 06 80 95 45 88
Z. MENDES , RTF solutions La Borie , Destruction rats, taupes et frelons .....	☎ 06 35 18 88 92
Le Relais de la Châtaigne, Pascal LAMICHE et Noémie OUVRARD - Ceyrat 19140 ESPARTIGNAC.....	☎ 06.83.26.82.93
Association Cie Soup'son - Le Bourg .....	☎ 06 73 27 39 85
Association APCCPL de Promotion et Conservation du Coq de Pêche du Limousin - Surget.....	☎ 06 83 56 09 80
Association Loisirs et Culture .....	☎ 06 72 12 47 33
Arboretum Al Gaulhia , Association l'Arbre et l'Eau Mme CHATEMICHE .....	☎ 05 55 73 21 53

## COMMERCANTS AMBULANTS

Boucherie LAGE - Uzerche .....	☎ 05.55.73.10.39
Fromagerie Fabrice LAVAURE- St-Ybard .....	☎ 06 51 90 47 54

## Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

10 Place de la Libération 19140 UZERCHE... ☎ 05 55 73 26 53 Courriel : [contact@paysduzerche.fr](mailto:contact@paysduzerche.fr)

**Déchetterie** La Gane Lachaud UZERCHE ... ☎ 0800 204 054 (N° vert gratuit) Horaires d'ouverture: Lundi au samedi : 9h -12 h / 14 h- 18 h

### **Enfance jeunesse en Pays d'Uzerche :**

**Espace Familles (RPE et LAEP) :** Rue du Tourondel 19410 Vigeois / Tél. 05 55 97 15 96 ou 06 29 88 56 52 /  
Courriel : [espacefamilles@paysduzerche.fr](mailto:espacefamilles@paysduzerche.fr)

**Crèche (Multi-Accueil Collectif) :** Maison de l'enfance, route des Buges 19140 Uzerche / Tél. 05 55 98 12 55 ou 06 27 40 02 49 /  
Courriel : [creche@paysduzerche.fr](mailto:creche@paysduzerche.fr)

**Accueil de loisirs (ALSH) :** Tél. 06 11 42 18 22 / Courriel : [alsh@paysduzerche.fr](mailto:alsh@paysduzerche.fr)

ALSH site d'Uzerche : route des Buges 19140 Uzerche / Tél. 05 55 97 13 41

ALSH site de Vigeois : rue du Tourondel 19410 Vigeois / Tél. 05 55 73 59 83

## Centre Médico-social, Maison du Département

La Borie Blanche - UZERCHE

Secrétariat assistante sociale : ☎ 05 19 07 83 70 Rendez-vous mardi et jeudi matin à la MSD d'UZERCHE

Présence d'un pédiatre 2 jours par mois.

